



Commune d'Ungersheim

La feuille de Trèfle

Règlement Municipal de Construction

Concertation avec la population

Réunion Publique

Depuis le 15 mars 2019, date d'abrogation du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 6 novembre 2018, la Commune d'Ungersheim est soumise au régime du Règlement National d'Urbanisme.

Un Règlement Municipal de Construction offre une solution dans un cadre légal opposable aux pétitionnaires, en attendant l'avancement et l'aboutissement du PLU Intercommunal.

Une commission a été constituée à partir de la Municipalité élargie en collaboration avec le bureau d'études ADAUHR mandaté par M2A. Le projet a été présenté et validé par le Conseil Municipal en date du 26 juillet 2022. En effet, compte-tenu de la complexité liée à sa mise en œuvre et le besoin d'avoir un document d'urbanisme, la Commune donne priorité à l'élaboration d'un RMC, qui sera diligentée par les services M2A, la Commune et l'ADAUHR.

Afin de présenter à la population le projet de Règlement Municipal des Constructions, avant sa finalisation, nous organisons une réunion publique pour les habitants d'Ungersheim

**Le jeudi 27 octobre 2022 à 20h00 à la salle de Musique
3 rue Saint-Michel à Ungersheim**

Pour rappel, durant toute la procédure, le projet de RMC est également affiché et disponible en mairie.



Les Jeunes sapeurs-pompiers d'Ungersheim (J.S.P.)

Une fois par semaine, nos sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention d'Ungersheim enfilent leurs tenues de pompier, non pas pour partir en intervention, mais pour transmettre leurs connaissances à la nouvelle génération de pompiers du village : les J.S.P.

Ce cours de deux heures se divise en deux parties :

- Une partie théorique sur des sujets tels que l'anatomie, le secours aux victimes, l'incendie mais aussi la déontologie et la cohésion d'équipe.

- Une partie pratique où chacun peut mettre en œuvre les connaissances acquises et s'entraîner physiquement.

L'objectif visé est simple, s'épanouir avant tout, mais aussi, à terme, rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers d'Ungersheim.

Les J.S.P. participent également à la vie du corps (casernement, exercice mensuel, cérémonies) et de l'amicale.

S'intégrer dans cette équipe vous intéresse, les conditions sont les suivantes :

- Avoir 12 ans révolu
- Être motivé et disponible
- Présenter un certificat médical d'aptitude

LES POMPIERS VOLONTAIRES D'UNGERSHEIM RECRUTENT

Toutes personnes âgées de 18 à 45 ans, en bonne santé et en bonne forme physique

CONTACT : Jean Christophe AMBIEHL, Chef de Corps : 06.08.67.52.57

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par la mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023 ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER

RECENSEMENT
de la population

2023

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple
le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN